

Ecole primaire publique
38160 St Pierre de Chérennes
☎ 04.76.38.48.52

RENTREE 2020

NOTE AUX PARENTS

EFFECTIFS – REPARTITION :

Cette année, l'école accueille 40 élèves répartis en 2 classes.

- classe de 23 élèves de maternelle-CP (6 PS, 6 MS, 7 GS, 4 CP) avec Sophie GANGUET (ATSEM) et Cécile BOUVIER-TAPONNIER.
- classe de 17 élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 (3 CE1, 7 CE2, 6 CM1, 1 CM2) avec Anne RICHTER et Céline GIRON (Jeudi).

HORAIRES DE L'ECOLE : 8h30-11h30 13h30-16h30.

Le matin, tous les élèves sont accueillis à partir de 8h20 dans les classes.

A 13h20, tous les élèves sont accueillis dans la cour.

A 11h30 et 16h30, les élèves de maternelle doivent être récupérés à la porte de l'école dans l'enceinte par un adulte autorisé et présenté à l'enseignante.

COMMUNICATION ECOLE / FAMILLE :

Vous pouvez utiliser le cahier de liaison (cahier noir) ou la messagerie mail de classe pour demander un entretien ou poser vos questions à l'enseignante de votre enfant ou la directrice. Consultez le cahier et les mails régulièrement.

École : ce.0381165k@ac-grenoble.fr

classe maternelle CP : classematernelle.stpierre@gmail.com

classe CE-CM : ecolesaintpierredecherennes@gmail.com

Une réunion d'information de rentrée aura lieu pour chaque classe afin que chaque enseignante vous présente le fonctionnement de sa classe. Les modalités d'organisation vous seront précisées.

ABSENCES :

En cas d'absence, merci d'avertir impérativement l'école avant 9 heures par téléphone ou par mail avant 8h20.

En cas d'absence prévisible (RDV médicaux, suivi extérieur...), merci de nous prévenir et de remplir le document qui vous sera transmis.

DOCUMENTS DE RENTREE:

-la fiche de renseignements est à compléter ou à corriger en couleur , à dater et à signer et à remettre aux enseignantes : merci de bien vérifier la validité de votre adresse mail.

-une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident pour l'année scolaire 2020-2021, au nom de l'enfant.

Merci de nous signaler tout changement en cours d'année.

MATERIEL :

Le matériel scolaire est fourni par l'école (cahier, stylos, crayons, colles...). En cas de perte ou de casse, la famille sera chargée de le renouveler.

Merci de couvrir les manuels scolaires ou les fichiers.

Pour chaque élève, il est demandé de fournir : une boîte de mouchoirs, une paire de chaussons (pour l'hiver ou jours de pluie), une protection pour les arts plastiques (de préférence tissu) et un gobelet en plastique ou gourde.

En plus :

-pour les élèves de maternelle : une tenue de rechange qui reste au porte-manteau, une couverture et petit oreiller/coussin pour les élèves dormant à l'école.

-pour les élèves du CP au CM2 : un chiffon d'ardoise, un grand classeur (4 anneaux) et un agenda pour les C.M.

COOPERATIVE SCOLAIRE :

Pour l'année scolaire 2020-2021, la cotisation pour la coopérative est de 10 euros par enfant (en espèce ou chèque à l'ordre de la coopérative scolaire). Il est possible de régler en plusieurs fois, si besoin, contactez les enseignantes. La cotisation permet l'achat de petit matériel nécessaire aux projets de chaque classe : cuisine, sciences, arts plastiques...

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES :

	dates de début et de reprise
Toussaint	Du 17/10 au 2/11 /2020
Noël	Du 19/12 au 4/01/2021
Hiver	Du 6/02 au 22/02
Printemps	Du 10/04 au 26/04
Eté	À partir du 7/07

Pont de l'Ascension du mercredi 12 au lundi 17 mai

GARDERIE PERISCOLAIRE- CANTINE :

La commune gère la garderie de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h.

La cantine est gérée par une association de parents d'élèves qui peuvent vous renseigner.

Une plateforme d'inscription en ligne est désormais ouverte pour inscrire vos enfants en créant un compte sur <https://eticket-app.qiis.fr/>

Anne Richter
directrice de l'école

Signatures des parents :